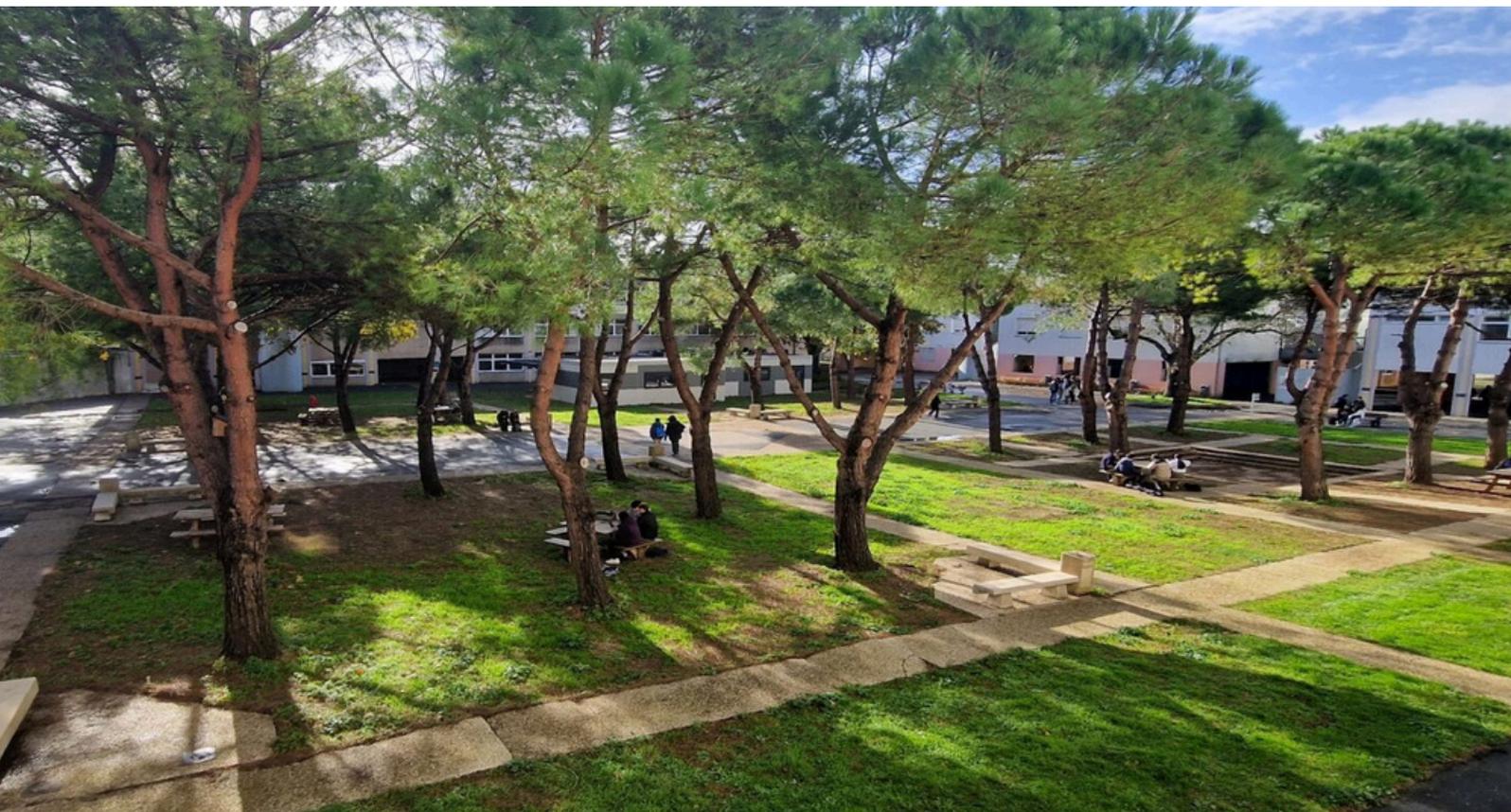


LYCÉE RENÉ JOSUÉ VALIN

LA ROCHELLE

LIVRET DE PRÉSENTATION



BAC Général
Bac Technologique : ST2S – STL
Sections européennes

BTS Bioanalyses en laboratoire de contrôle (BIOALC)
BTS Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique, de la Parfumerie option C (MECP)
CPES CAAP – Classe préparatoire aux études supérieures Classe d'Approfondissement en Arts
plastiques

SOMMAIRE

LES FORMATIONS

BAC GÉNÉRAL

| | |
|---|-----------|
| <u>Organisation de la classe de 2nde</u> | p4 |
| > <u>Option facultative Théâtre</u> | p5 |
| > <u>Option facultative Arts Plastiques</u> | p6 |
| > <u>Option Langues et Cultures de l'Antiquité</u> | p7 |
| > <u>Option biotechnologies</u> | p8 |
| > <u>Option santé et social</u> | p9 |
| > <u>Sections européennes</u> | p10 |
| <u>Organisation de la classe de 1ère générale</u> | p11 |
| <u>Organisation de la classe de Terminale générale</u> | p12 |
| <u>Les spécialités du bac général</u> | p13 / p14 |
| <u>Option Droits et Grands Enjeux du Monde contemporain</u> | p15 |
| <u>Les modules de préparation IEP / Santé</u> | p16 |

BAC TECHNOLOGIQUE

- > Le bac STL p18
- > Le bac ST2S p19

POST-BAC

- > Classe Préparatoire aux Études Supérieures Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques (CPES CAAP) p21
- > BTS Bioanalyses en laboratoire de contrôle (BIOALC) p22
- > BTS MECP - Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie option Cosmétologie p23

LA VIE DU LYCÉE

| | |
|--|-----|
| > <u>L'internat</u> | p25 |
| > <u>CVL - conseil de vie lycéenne</u> | p26 |
| > <u>MDL - Maison des lycéens et lycéennes</u> | p27 |
| > <u>UNSS</u> | p28 |
| > <u>Le CDI</u> | p29 |
| > <u>Service restauration et hébergement</u> | p30 |
| > <u>Plan</u> | p31 |





BAC Général



**BAC
technologique**



POST-BAC



**LA VIE DU
LYCÉE**

CLASSE DE SECONDE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Enseignements de tronc communs

| | |
|--|------|
| Français | 4H00 |
| Histoire-Géographie | 3H00 |
| Langue vivante A + langue vivante B | 5H30 |
| Education Physique et Sportive | 2H00 |
| Mathématiques | 4H00 |
| Physique-Chimie | 3H00 |
| Sciences de la Vie et de la Terre | 1H30 |
| Sciences Economiques et Sociales (SES) | 1H30 |
| Sciences Numériques et Technologie | 1H30 |
| Enseignement Moral et Civique | 0H30 |
| Accompagnement personnalisé | 1H00 |



Enseignements optionnels facultatifs

Les élèves peuvent choisir au plus 2 enseignements optionnels, selon les modalités suivantes :

1 Enseignement général au choix parmi :

- Arts Plastiques (3H00)
- Théâtre (3H00)
- Langues et Cultures de l'Antiquité (3H00)

1 Enseignement Technologique au choix parmi :

- Santé et Social (1H30)
- Biotechnologies en laboratoire (1H30)





CLASSE DE SECONDE

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

THÉÂTRE

> Enjeux et objectifs

L'option théâtre repose avant tout sur la **pratique** : ouvrir les élèves au théâtre en passant par le corps, la relation à l'autre et en explorant le potentiel sensible et créatif de l'élève. Nous engageons les élèves dans divers projets de découverte des arts vivants avec des activités variées (mime, théâtre classique, improvisation...). Plusieurs restitutions des travaux conduits dans l'année ont lieu au sein du lycée, temps forts de leur apprentissage.

Les élèves seront au cours de l'année amenés à voir des spectacles (essentiellement en soirée) pour nourrir leur imaginaire et les sensibiliser davantage au langage théâtral sous toutes ses formes et dans toute sa richesse.

Des temps d'analyse suivront ces représentations pour développer le regard critique et la culture générale des élèves.

Cette option s'adresse à des élèves curieux et motivés par une pédagogie de projet. Elle développe l'autonomie, la confiance en soi, la créativité et l'aisance orale.

Il est conseillé, mais pas indispensable, d'avoir déjà eu une pratique artistique.

> La mise en œuvre

L'enseignement est assuré par deux professeurs titulaires d'une certification Théâtre Art Dramatique. Il s'inscrit prioritairement dans le cadre d'un projet sur trois ans.

En seconde, les élèves pourront choisir l'enseignement optionnel, à raison de 3h00

Un élève ayant suivi l'enseignement optionnel en seconde pourra choisir en première :

- de poursuivre la pratique théâtrale en option (3h00) (possible en 1ère techno également)
- de s'orienter vers l'enseignement de spécialité à raison de 4h00
- de cumuler la spécialité et l'option (4h00 + 3h00)

> Le programme associe trois composantes fondamentales :

La pratique du plateau

A partir d'exercices et d'improvisations, se familiariser avec le jeu, et proposer un ou deux projets collectifs dans l'année, accompagnés par leur professeur et un intervenant professionnel (acteur et/ou metteur en scène). Pour chaque projet, les élèves font trois représentations publiques devant les proches, les élèves et les personnels.

Le travail théorique

Il s'agit de faire connaître les grandes étapes de l'histoire du théâtre et d'initier les élèves à l'analyse du spectacle : œuvres, théories de la création et du jeu théâtral, réception, etc.

L'école du spectateur

Notre projet repose sur plusieurs partenariats, en particulier avec La Coursive et le CNAREP. Les élèves vont voir entre 4 (enseignement optionnel) et 12 spectacles (enseignement de spécialité) par an. Certains sont suivis de rencontres privilégiées avec les équipes artistiques.



CLASSE DE SECONDE

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

ARTS PLASTIQUES

> Objectifs

Les Arts Plastiques développent des **compétences transversales** qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études.

Cet enseignement couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes ; dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, modalités contemporaines de production des images.

La découverte de la diversité des œuvres encourage les élèves à expérimenter et à explorer, à rechercher et à inventer, à conduire des projets individuels et collectifs, à appréhender de manière sensible la création artistique et l'Art en général.

- Seconde : 3 heures d'option
- Première : 4 heures (spécialité seule) ou 4h + 3h (spécialité + option)
- Terminale : 6h (spécialité seule) ou 6h+3h (spécialité + option)



> Public cible

- Élèves particulièrement intéressés par le domaine des arts plastiques.
- Élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première.

> Thématiques abordées en spécialité

Dispensant une formation équilibrée entre pratique et culture artistiques, entre savoirs, approches sensibles et démarches de projet, cet enseignement contribue à l'accompagnement des intentions de l'élève vers des études supérieures motivées, réalistes et réfléchies. La créativité, la sensibilité et la culture artistiques sont en effet aujourd'hui appréciées, attendues, voire requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat, y compris en dehors des arts.

Cet enseignement forme les élèves souhaitant plus particulièrement accéder aux domaines des études supérieures artistiques.

Les questionnements des programmes du cycle terminal, les dynamiques de projet et les démarches qu'ils sous-tendent, la diversité des productions plastiques réalisées comme la pluralité des œuvres étudiées, sont des points d'appui propices à l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur.

L'enseignement est conduit par des professeurs spécialistes.

> Thématiques abordées en option

L'enseignement optionnel propose aux élèves d'acquérir et de développer une pratique et une culture artistique diverses. L'enseignement est fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, gravure, sérigraphie, vidéo, animation, peinture, sculpture, photographie argentique et numérique, architecture, création numérique, création sonore, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

CLASSE DE SECONDE

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Langues et Cultures de l'Antiquité (latin et grec)



Amphithéâtre dit de Germanicus, vu lors de la sortie « Saintes, ville antique » avec le groupe 2nde LCA et euro allemand (octobre 2024)

> A qui s'adresse l'option LCA ?

Depuis la rentrée 2024, le Lycée Valin offre un enseignement optionnel en latin et grec, nommé Enseignement Conjoint des Langues Anciennes (ECLA). Il s'adresse :

- à des élèves ayant commencé le latin dès la 5^{ème} ;
- à des élèves ayant commencé le grec ancien dès la 3^{ème} ;
- à des élèves n'ayant jamais étudié ces langues anciennes (grands débutants).

> En quoi consiste cet enseignement ?

Les élèves inscrits en ECLA apprennent le **fonctionnement des langues grecque et latine**, à étudier la **littérature**, les **civilisations antiques** et à découvrir l'**histoire de la pensée**. Ils pratiquent régulièrement la **traduction** et enrichissent leur vocabulaire par le recours fréquent à l'**étymologie**. Ils construisent ainsi une culture qui constitue un bagage personnel essentiel.

Cet enseignement optionnel est accessible aux élèves **dès la classe de Seconde** : il est souhaitable de le conserver ensuite en Première et Terminale pour lui donner de la cohérence.

> A quoi peut servir l'option LCA ?

La pratique des langues anciennes permet de consolider **la connaissance et la maîtrise** de la **langue française**, qualité plus que jamais appréciée et nécessaire dans l'enseignement supérieur. L'enseignement des LCA **développe des qualités** de logique, de rigueur, de précision, d'investigation méthodique, ainsi que la **mémoire**. Les langues anciennes sont des **disciplines-pivots**, qui résonnent fortement avec le travail réalisé en histoire, en français ou en philosophie, mais aussi des **disciplines-outils** qui peuvent apporter une **véritable spécificité** aux étudiants en lettres et langues, en sciences humaines, mais également en droit ou en médecine.

> Comment l'option LCA est-elle valorisée ?

L'option LCA contribue largement à **valoriser le parcours scolaire** des élèves : les notes obtenues en Première et Terminale, affectées d'un **coefficient 4**, facilitent souvent l'obtention d'une **mention**. Dans **Parcoursup**, l'option LCA est **valorisée pour l'accès à certains parcours** (notamment pour entrer en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles littéraires).

> L'option est-elle compatible avec d'autres choix ?

L'option LCA est compatible avec le choix d'une section euro anglais, allemand ou espagnol. Elle peut aussi être cumulée avec une autre option en Seconde.



Alphabet grec peint sur une céramique, Musée national archéologique d'Athènes
© Marsyas

CLASSE DE SECONDE

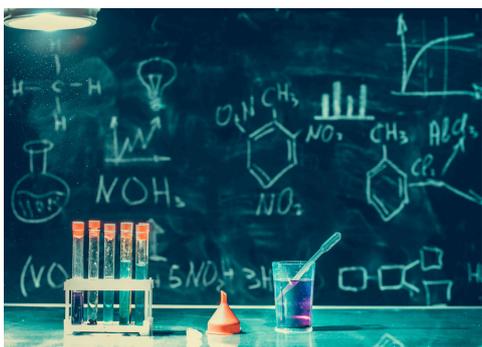
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

BIOTECHNOLOGIES

Cette option propose de faire découvrir les sciences biologiques appliquées, les pratiques au laboratoire de biotechnologie et les secteurs d'activités professionnelles faisant appel aux Biotechnologies. Expérimentales, les Biotechnologies supposent une mise en œuvre pratique. Les nombreuses activités proposées seront réalisées au laboratoire spécialisé de biotechnologies avec des effectifs réduits.



Cette option est vivement recommandée pour les élèves de 3ème ayant déjà le projet de préparer le **baccalauréat STL Biotechnologie**.



Exemples d'activités technologiques abordées :

> Domaine de la santé

- Diagnostic biologique d'une pathologie
- Méthodes d'identification d'un agent infectieux responsable d'une maladie (observations microscopiques, mise en culture sur différents milieux, tests d'identification...)

> Domaine des bio-industries : Industrie pharmaceutique, cosmétique, agro-alimentaire

- Étude de procédés de fabrication utilisant des micro-organismes : les fermentations
- Fabrication d'un produit cosmétique
- Contrôles qualités en bio-industrie
- Fabrication de yaourts et fromages
- Études de recherche et développement
- Recherche de fraudes

> Domaine de l'environnement

- Contrôle de la qualité de l'eau, de l'air, du sol et des surfaces
- Epuration biologique.



CLASSE DE SECONDE

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

SANTÉ & SOCIAL

> Enjeux et objectifs

Cette option permet aux élèves de tester leur goût et aptitudes pour les questions sanitaires ou sociales primordiales dans notre société.

Cet enseignement est recommandé, mais pas obligatoire, pour les élèves qui envisagent la préparation du Bac technologique ST2S.

Les activités menées sur différents thèmes :

- développeront leur analyse
- leur feront découvrir les interrelations entre l'individu, la santé et la société (bien-être social, environnement...)
- favoriseront leur connaissance des domaines et activités professionnelles susceptibles de susciter leur intérêt en vue de faciliter les choix d'orientation pour leur futur cursus scolaire.



L'option Santé & Social consiste en l'étude de documents, d'outils de communication, de rencontres et, si possible, de visites sur le terrain.

> Thématiques possibles

- **L'hôpital** : Images et réalités, influences, sécurité, dimensions techniques sociologiques...
- **Les âges extrêmes de la vie** : Problèmes éthiques, qualité de vie, prise en charge.
- **L'action humanitaire** : Lien santé contexte, importance et analyse des besoins, respect de la culture.
- **Le handicap au quotidien** : Notion de besoins, nécessité législative, dimension psychologique, technique
- **Le vivre ensemble sur un territoire** : Rôle des collectivités locales, mixité sociale...
- **L'accueil petite enfance** : Analyse des besoins, aspects sociologiques, réponses...





CLASSE DE SECONDE

SECTIONS EUROPÉENNES

En section européenne, on découvre la culture d'un pays et on renforce l'apprentissage d'une langue permettant ainsi une exposition importante à la langue étrangère.

C'est l'occasion d'enrichir, en contexte, son vocabulaire et sa culture dans le cadre d'une appropriation originale.



> ANGLAIS

- 1 heure de pratique renforcée de l'Anglais
- 1 heure de pratique par un professeur d'une discipline non linguistique : Culture scientifique (années paires) ou Histoire-Géographie (années impaires) en **Anglais**



> ALLEMAND

- 1 heure de pratique renforcée de l'Allemand
- 1 heure de pratique par un professeur d'une discipline non linguistique : Histoire-Géographie en **Allemand**



> ESPAGNOL

- 1 heure de pratique renforcée de l'Espagnol
- 1 heure de pratique par un professeur d'une discipline non linguistique : Sciences Économiques et Sociales en **Espagnol**

L'ADMISSION :

La section européenne est une section contingentée.

L'admission se fait lors de l'orientation de fin de troisième.

Un formulaire fourni par le collège, rempli par les familles et par la direction du collège d'origine permet de constituer le dossier.

Les demandes sont examinées par une commission interne qui arrête la liste des candidats retenus et la transmet à l'Inspection Académique.

CLASSE DE PREMIÈRE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Enseignements de Tronc Commun

+

Choix d'une combinaison de 3 enseignements de Spécialité

Enseignements de tronc commun

| | |
|-------------------------------------|------|
| Français | 4H00 |
| Histoire-Géographie | 3H00 |
| Langue vivante A + langue vivante B | 4H30 |
| Enseignement scientifique | 2H00 |
| Mathématiques ** | 1H30 |
| Éducation Physique et Sportive | 2H00 |
| Enseignement Moral et Civique | 0H30 |

*** pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques*

Enseignements de spécialité (4H00/semaine/spécialité)

Arts Plastiques
Théâtre
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
Humanité, Littérature et Philosophie
Langue Anglais

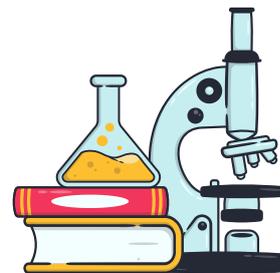
- LLCE—Littérature et Culture étrangère
- AMC—Monde Contemporain

Mathématiques
Numérique et Science Informatique (NSI)
Physique-Chimie
Sciences de la Vie et de la Terre
Sciences Économiques et Sociales (SES)

Enseignements optionnels facultatifs (4H00/semaine)

Langues et Cultures de l'Antiquité
Arts plastiques
Théâtre

Section européennes (2h/semaine) Anglais, Allemand Espagnol



CLASSE DE TERMINALE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Enseignements de Tronc Commun
+
Choix de 2 enseignements de Spécialité

Enseignements de tronc commun

| | |
|-------------------------------------|------|
| Philosophie | 4H00 |
| Histoire-Géographie | 3H00 |
| Langue vivante A + langue vivante B | 4H00 |
| Enseignement scientifique | 2H00 |
| Éducation Physique et Sportive | 2H00 |
| Enseignement Moral et Civique | 0H30 |

Enseignements de spécialité (6H00/semaine/spécialité)

Arts Plastiques
Théâtre
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
Humanité, Littérature et Philosophie
Langue Anglais

- LLCE—Littérature et Culture étrangère
- AMC—Monde Contemporain

Mathématiques
Numérique et Science Informatique (NSI)
Physique-Chimie
Sciences de la Vie et de la Terre
Sciences Économiques et Sociales (SES)

Enseignements optionnels facultatifs (3H00/semaine)

Mathématiques complémentaires : Matco (élèves ne suivant pas la spécialité Mathématiques)
Mathématiques expertes : Matex (élèves suivant la spécialité Mathématiques)
Langues et Cultures de l'Antiquité
Arts Plastiques
Théâtre
Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

Section européennes (2h/semaine) Anglais, Allemand Espagnol

BAC GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DES SPÉCIALITÉS

> ARTS PLASTIQUES

Si vous avez choisi la spécialité art, c'est que vous êtes une personne créative, imaginative, curieuse du monde artistique.

L'enseignement de spécialité des arts plastiques associe pratique et théorie .

La pratique s'articule autour de différents domaines: peinture, dessin, photographie, volume, performances, vidéo, techniques. Au cours de cet enseignement, vous entrerez dans une démarche d'exploration et d'expérimentation.

La théorie vise à acquérir une culture artistique, une capacité d'analyse, un esprit critique, à enrichir la connaissance de la diversité des œuvres contemporaines et anciennes.

> THÉÂTRE

L'enseignement de spécialité de théâtre repose en priorité sur la pratique, en particulier l'interprétation, mais permet plus généralement une initiation aux techniques du théâtre (son, lumière, vidéo), et aussi à la mise en scène et à la scénographie.

Il possède également un volet théorique : histoire du théâtre, analyse de spectacles, compréhension des enjeux dramatiques d'une pièce, etc.

Dans le cadre de cette spécialité, les élèves seront par ailleurs amenés à assister à 8 à 9 spectacles par an; l'expérience du spectateur étant essentielle tant pour développer sa culture théâtrale que pour mieux maîtriser l'interprétation dans sa pratique.

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGGSP)

Étude des questions politiques et de leur évolution, réflexion sur les relations internationales... La spécialité Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques vous proposera des clefs pour comprendre le monde contemporain en faisant appel à l'histoire à la géographie et aux sciences politiques.

Objectifs méthodologiques : aider à développer votre sens critique en travaillant l'analyse des documents de toutes époques et de tous formats, acquérir les méthodes d'une expression écrite et orale claires et argumentées. La spécialité HGGSP forme aussi les futurs étudiants au travail en autonomie.

> HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLPHI)

Cet enseignement est assuré par deux professeurs (lettres & philosophie). Par la découverte de textes littéraires, philosophiques, ainsi que d'œuvres appartenant à des domaines artistiques variés, il s'agit de confronter l'héritage du passé et les problématiques contemporaines. Les thèmes abordés sont très variés : les pouvoirs de la parole, la « découverte » du Nouveau Monde, l'homme et l'animal, l'éducation, la place de la sensibilité, les limites de l'humain, la guerre et la barbarie, l'humain augmenté, les robots ...

Cet enseignement repose sur la lecture de textes, mais aussi sur la construction d'une pensée collective, à travers le débat argumenté et la prise de parole régulière au sein du cours. Cette spécialité peut s'avérer pertinente pour de nombreuses filières du supérieur : droit, littérature, communication, philosophie, arts, etc.

> LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS

Objectifs :

- **étudier** la langue **avec des supports** : littérature, articles de presse, films, documents iconographiques et numériques, etc.
- acquérir une **culture** approfondie et variée relative à la langue : œuvres patrimoniales majeures, actualité et/ou histoire des pays concernés, etc.
- Les élèves ont le choix entre les enseignements de spécialité : **Anglais** : vers des débouchés littéraires & **Anglais monde contemporain** (AMC) : axé sur la lecture de la presse et l'expression orale

BAC GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DES SPÉCIALITÉS

> SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)

L'étude des concepts, méthodes et problématiques essentiels des trois domaines suivants : l'économie—la sociologie—la science politique.

Par une approche pluridisciplinaire, cet enseignement de spécialité vous permet de développer votre culture économique et sociologique et d'exercer votre esprit critique en analysant des supports aussi divers que des textes issus d'essais, d'articles de presse, de documents vidéo ou statistiques.

Les SES sensibilisent à la diversité des points de vue sur un même objet (justice sociale, mondialisation, emploi, engagement politique, marché, développement durable, etc.)

Elles s'ancrent dans l'actualité à travers un intérêt nourri pour les sujets traités par les divers médias (abordés dès lors avec des outils sociologiques, économiques, historiques et issus de la science politique).

> MATHÉMATIQUES

L'approfondissement des thématiques suivantes : Algèbre, Analyse, Géométrie, Probabilités et statistiques - Algorithmique et programmation. Au-delà de la pratique des maths, vous aborderez également l'histoire des mathématiques. Vous aurez également l'opportunité d'utiliser des logiciels, des outils de représentation, de simulation et de programmation. La spécialité Mathématiques est notamment valorisée lorsqu'elle est couplée à d'autres spécialités telles que : la Physique-Chimie, les Sciences de l'Ingénieur, le Numérique et Sciences Informatiques, la SVT, les SES.

> NUMÉRIQUES ET SCIENCES INFORMATIQUES

La découverte de sujets tels que : la représentation et le traitement des données—les interactions homme-machine, les algorithmes, la programmation...

Les notions de programmation que vous pourrez acquérir seront également mises en pratique via de multiples projets informatiques, sans compter d'autres compétences transversales que vous pourrez développer telles que la créativité, l'autonomie, la capacité de travail en groupe, etc.

> PHYSIQUE-CHIMIE

L'exploration des thématiques suivantes : Organisation et transformation de la matière, mouvement et interactions, conversion et transferts d'énergie, ondes et signaux.

Grâce à cet enseignement qui aborde notamment de grands enjeux sociétaux (énergie, environnement), l'élève pourra se faire une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

> SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Cette spécialité vous enseignera des notions liées aux thématiques suivantes : Terre, Vie et Évolution du vivant—Corps humain et santé—Enjeux planétaires contemporains.

Observation, expérimentation, modélisation, analyse et argumentation seront au rendez-vous afin d'aborder au mieux ces trois champs scientifiques majeurs.

Ces thématiques seront notamment étudiées à la lumière des enjeux de santé publique et environnementaux actuels.



Nouveauté
rentrée
2025 !

BAC GÉNÉRAL

OPTION EN TERMINALE : DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

L'enseignement de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) vise à élargir les perspectives des **élèves de terminale**. L'objectif est de leur faire **découvrir les instruments** du droit – normes, institutions, métiers –, son rôle social, ainsi que **la méthodologie du raisonnement juridique**. En partant du droit positif et de la façon dont il contribue à structurer les grands enjeux politiques, économiques et sociaux contemporains, il s'agit d'aborder certains **grands thèmes du monde contemporain : internet et le droit, la bioéthique, le droit du travail, la protection des droits de l'homme,...**

L'objectif de cet enseignement est moins d'offrir une anticipation d'une première année de droit à l'université – quoiqu'il puisse susciter chez certains élèves le goût d'une telle orientation à l'avenir – que de donner aux élèves l'occasion de réfléchir à l'existence et à l'utilité des normes juridiques, à leur portée sociale, à leur vertu pacificatrice, aux conditions de leur adoption et à celles de leur application.

Le choix a été fait de partir de **questions concrètes** qui mettent en scène des situations réelles afin d'identifier comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond.

La **diversité des métiers du droit** et leur évolution ainsi que les principales caractéristiques des formations spécialisées conduisant à ces métiers seront abordées au travers de l'étude des questions, à travers des exemples concrets ainsi que les principales caractéristiques des formations spécialisées conduisant à ces métiers.

Cet enseignement a pour finalités de :

- contribuer à la formation de l'élève en lui donnant les premiers éléments d'une **culture générale juridique**
- comprendre **le sens de la règle de droit** pour en percevoir l'utilité en lien avec d'autres champs disciplinaires
- favoriser la **construction de l'esprit critique** de l'élève par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée
- permettre **la découverte des métiers du droit** et ainsi contribuer à la **réflexion autour du parcours d'orientation de l'élève**.

Cette option peut être choisie quelles que soient **les spécialités des élèves en terminale**. Elle enrichira le parcours éducatif de ceux qui souhaitent poursuivre des études de **droit**, journalisme, des formations type **sciences politiques** ou des **classes préparatoires aux grandes écoles**.

BAC GÉNÉRAL

MODULES DE PRÉPARATION

> ATELIER IEP

L'atelier IEP est une aide à la préparation du concours commun au 7 IEP du réseau Sciences Politiques ayant lieu chaque année durant les vacances d'avril.

L'atelier a lieu deux heures par semaine :

- 1h d'histoire
- 1h de sciences économiques et sociales

Cet atelier prépare aux épreuves :

- Question contemporaine
- Étude critique de documents d'histoire
- Langues vivantes



et permet également une ouverture à la culture générale et à l'actualité facilitant l'oral d'admission de Sciences politiques Bordeaux

> AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Les études de Santé (médecine, maïeutique, pharmacie, kinésithérapeute, dentaire...) sont une continuité d'études qu'envisagent beaucoup de nos élèves. Au gré des réformes successives, s'inscrire dans ce parcours a pu devenir intimidant.

Le lycée Valin propose depuis deux ans un module optionnel de préparation aux études de santé qui vient compléter l'information à l'orientation que reçoivent les élèves de Terminale. Ainsi, une équipe d'enseignants du lycée (Science de la Vie, Physique-Chimie, Biochimie, Biotechnologies et Santé & Social) s'est organisée autour d'un atelier visant à accompagner les élèves dans leur projet.

Basé sur le programme "d'Accès Santé" des licences que propose l'université de Poitiers, un programme de révisions et de découvertes est dispensé au prorata des unités d'enseignements spécifiques à cette formation (Anatomie, Biochimie, Histologie, Chimie organique, Bio-physiques, Galénique, Santé public, Biologie cellulaire, Embryologie, Sciences du médicament, etc. ...).

Durant deux heures, le mercredi après midi, les élèves de Terminale inscrits, suivent une conférence visant à remobiliser les connaissances du lycée nécessaires pour aborder ces notions, et abordent les aspects propres aux études de santé.

Les élèves peuvent ainsi consolider leurs acquis, se projeter dans les enseignements supérieurs, et anticiper parfois le travail à fournir pour aborder plus sereinement leur continuité d'étude.

Des échanges et des présentations par des étudiants en santé sur leur parcours sont également organisés dans le cadre de ce module. (conseils, explications, modalités d'inscriptions en LAS et en PASS)



BAC Général



**BAC
technologique**



POST-BAC



**LA VIE DU
LYCÉE**

BAC TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE BIOTECHNOLOGIES

Enseignements de Tronc Commun

+

Enseignements de Spécialité

Enseignements de tronc commun

| | |
|--|------|
| Français (en Première) | 3H00 |
| Philosophie (en Terminale) | 2H00 |
| Mathématiques | 3H00 |
| Histoire-Géographie | 1H30 |
| Langue vivante A + langue vivante B | 3H00 |
| Enseignement technologique en LVA (ETLV) | 1H00 |
| Education Physique et Sportive | 2H00 |
| Enseignement Moral et Civique | 0H30 |



Enseignements de spécialité

| Enseignements | Classe de Première | Classe de Terminale |
|--|--------------------|---|
| Physique-Chimie Mathématiques | 3h30 1h30 | 3h30 1h30 |
| Biologie - Biochimie | 4h00 | Biotechnologies 13h Cours 5h00 AT 8H00 |
| Biotechnologie Cours Activités technologique (AT) | 3h00 6h00 | |
| Accompagnement personnalisé | 1h00 | 1h00 |

Enseignements optionnels facultatifs

(3H00/semaine)

Arts Plastiques
Théâtre

BAC TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

Enseignements de Tronc Commun

+

Enseignements de Spécialité

Enseignements de tronc commun

| | |
|--|------|
| Français (en Première) | 3H00 |
| Philosophie (en Terminale) | 2H00 |
| Mathématiques | 3H00 |
| Histoire-Géographie | 1H30 |
| Langue vivante A + langue vivante B | 3H00 |
| Enseignement technologique en LVA (ETLV) | 1H00 |
| Education Physique et Sportive | 2H00 |
| Enseignement Moral et Civique | 0H30 |



Enseignements de spécialité

| Enseignements | Classe de Première | Classe de Terminale |
|---|--------------------|---------------------|
| Sciences et technologies sanitaires et sociales | 7H00 | 8H00 |
| Physique Chimie pour la Santé | 3H00 | |
| Biologie et Physiologie Humaine | 5H00 | |
| Chimie Biologie – Physiologie Humaine | | 3H00 5H00 |
| Accompagnement personnalisé | 2H00 | 1H00 |

Enseignements optionnels facultatifs

(3H00/semaine)

Arts Plastiques
Théâtre



BAC Général



**BAC
technologique**



POST-BAC



**LA VIE DU
LYCÉE**

POST-BAC

**CLASSE PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES
CLASSE D'APPROFONDISSEMENT EN ARTS PLASTIQUES**

➤ **PRÉPARER SON ENTRÉE EN ÉCOLE D'ART**

La préparation et l'accès aux filières de l'enseignement artistique dans les écoles nationales supérieures d'art, d'architecture ou de design demeurent difficiles pour les jeunes bacheliers. L'accès aux écoles supérieures régionales s'apparente également désormais à des filières sélectives.

La CPES-CAAP Valin est une structure, gratuite, publique visant à l'excellence, dont l'objectif est de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'arts, de design, d'architecture... et d'y réussir leurs études sur la base d'acquis solides.



➤ **FORMATION SUR UNE ANNÉE AVEC DES PARTENARIATS CULTURELS**

La formation propose un cursus d'une année durant laquelle les arts plastiques sont au centre de tous les cours.

Il s'agit de **mettre à niveau, de consolider et d'approfondir** les pratiques plastiques (18h/semaine) mais aussi les connaissances relevant de la culture artistique (10h/semaine) et générale (9h/semaine) afin de permettre à l'étudiant une bonne continuité de ses études supérieures. Tout au long de la formation, des rencontres, workshops, conférences avec les artistes et les acteurs du monde de l'art viennent irriguer le parcours de l'étudiant.

➤ **UN STATUT D'ÉTUDIANT**

L'étudiant est **accompagné dans sa démarche de création et dans son projet d'orientation** afin de préparer les concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art. Il bénéficie du **statut étudiant** (CROUS, Accès aux bibliothèques universitaires, sécurité sociale...). L'année de CPES-CAAP est validée par **60 ECTS** reconnus par l'Université d'Arts Plastiques Michel de Montaigne Bordeaux III. A l'issue de cette année, l'étudiant a donc validé une **équivalence universitaire L1**.

➤ **CANDIDATURES**

Accessible **via PARCOURSUP**, les candidats joignent un dossier (au format .pdf) faisant état de 5 productions plastiques accompagnées d'un court texte d'intention ainsi que le projet de formation motivé. S'il est présélectionné, il sera convié à un entretien oral (mois de mai) durant lequel il présentera un dossier physique de 10 travaux plastiques.

> MISSION

Le technicien supérieur "Bioanalyses et contrôles" travaille au sein d'un laboratoire. Sa mission principale est de mettre en œuvre, d'optimiser et d'actualiser les méthodes et les techniques d'analyses. Cette missions s'inscrit dans la démarche qualité des entreprises des secteurs agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique.

> EMPLOI

De nombreux débouchés professionnels au niveau des laboratoires de contrôle et de recherche de divers secteurs d'activité :

- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques et de santé
- Industries chimiques et biochimiques
- Industries de cosmétiques, parfums et arômes
- Secteur de la dépollution et de l'environnement
- Laboratoires d'expertise, d'enseignement ou de recherche : CNRS, INRA, INSERM, IFREMER...

Cela implique la maîtrise de techniques et de connaissances relevant des domaines :

- de la biochimie
- de la microbiologie
- de l'immunologie
- de la culture cellulaire animale et végétale
- de la manipulation de produits chimiques et biologiques
- de l'utilisation d'appareils de laboratoire
- des principaux procédés de fabrication
- de la démarche qualité
- de l'outil informatique



> STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

La formation est complétée par 2 périodes de stage dans les laboratoires d'analyses et de contrôle des secteurs agroalimentaires, pharmaceutique, cosmétiques, de recherche, de R&D...
6 semaines en fin de première année / 8 semaines en 2ème année

Ces stages doivent permettre de découvrir la diversité des activités du laboratoire, de compléter les savoirs et savoir-faire en s'insérant dans les équipes de travail et de développer un projet technique.

> POURSUITES D'ÉTUDES

Le niveau acquis permet de préparer de nombreuses Licences professionnelles, de rejoindre le cursus universitaire d'une Licence (L3 puis Master), d'intégrer certaines écoles d'ingénieur (ENITA, ENSE, Polytechnique...) après une année en classe préparatoire post-BST-BUT (classe ATS biologie).



POST-BAC

BTS MECP OPTION COSMÉTOLOGIE : MÉTIERS DE L'ESTHÉTIQUE, DE LA COSMÉTIQUE ET DE LA PARFUMERIE

Les titulaires du BTS MECP sont des techniciens hautement qualifiés dans la formulation, la fabrication, le contrôle et l'évaluation du produit cosmétique. Ils ont une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation sous les aspects tant scientifiques, que réglementaires, économiques et techniques. Ils ont également une bonne maîtrise des techniques esthétiques.

> FORMATION

La formation dure 2 ans :

Des périodes en milieu professionnel sont incluses dans la formation (11 semaines).

Enseignement de 1ère année :

Matières relatives à la pratique esthétique

- Techniques esthétiques de maquillage, soins visage et corps, ongles, épilation.
- Connaissances nécessaires à la création et la mise en œuvre de soins.
- Connaissance du milieu professionnel.

Matières scientifiques

- Acquisition d'un socle de connaissance nécessaire à la compréhension du domaine Esthétique.
- Le produit cosmétique.
- Biologie Appliquée.
- Physique Appliquée et Chimie Appliquée.

Matières relatives à la vie des entreprises

- Culture économique, juridique et managériale.
- Environnement de travail, un outil stratégique.
- Conseil et expertise scientifiques et technologiques.
- Méthodes et moyens de communication commerciale.
- LVA Anglais—LVB Espagnol ou Allemand.

Enseignement de 2ème année - Cosmétologie :

- Conception, Élaboration, Production.
- Techniques cosmétiques.
- Documentation, réglementation, expertise, Cosmétovigilance.
- Sécurité innocuité du produit cosmétique.
- Évaluation du produit cosmétique.
- Fondements physicochimiques de la cosmétologie.
- Anglais.
- Actions professionnelles permettant de mettre en place des démarches de projets, en équipe.





BAC Général



**BAC
technologique**



POST-BAC



**LA VIE DU
LYCÉE**



LA VIE AU LYCÉE

L'INTERNAT

Capacité : 177 places
Chambres de 3 personnes

L'internat est un **service** proposé aux familles dans le but de faciliter la scolarité et la réussite de leurs enfants.

> PRÉSENTATION DE L'INTERNAT

Les chambres de trois offrent à chaque élève un espace nuit et un espace travail ainsi qu'une salle de bain attenante commune à deux chambres.

A chaque niveau, une petite salle informatique est à la disposition des élèves.

Au rez-de-chaussée, deux foyers permettent aux élèves de se détendre (télé, baby foot).

Les études se font en salle pour les élèves des classes de 2nde et en chambre pour les élèves de première et de terminale.

Un accueil est assuré le dimanche soir à partir de 20h30 pour les élèves résidant loin.



> COMMENT DEVENIR INTERNE ?

La demande d'entrée à l'internat se fait en remplissant un dossier et en l'adressant à Monsieur le Proviseur.

Les raisons de la demande doivent être clairement exposées dans le courrier de l'élève et celui des responsables.

Les critères d'admissions sont les suivants :

- Éloignement du lieu d'habitation / temps de trajet quotidien
- Nécessité sociale ou médicale
- Priorité aux élèves mineurs



LA VIE AU LYCÉE

LE CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE



> **LE CVL C'EST QUOI ?** Un engagement au delà de la classe

Le Conseil de Vie Lycéenne, une instance du lycée composée de 10 titulaires et 10 suppléants. Une partie d'entre-eux siègent au Conseil d'Administration. Tout le monde vote, tout le monde est éligible.

> **SES OBJECTIFS ?** Porter la voix des élèves et des projets pour la vie du lycée

Les élus au CVL ont l'occasion d'échanger régulièrement avec les divers services de l'établissement et la Direction. Les élus proposent et organisent des projets ou des évolutions de la vie au lycée.

> **LES TEMPS FORTS** Exemples de l'année 2023/2024

- Participation active à la commission restauration et lien régulier avec les équipes qui organisent la demi-pension.
- Vente de roses pour la Saint-Valentin
- Consultation des élèves et choix des sonneries du lycée.
- Scènes ouvertes et concerts au foyer des élèves
- Proposition de faire évoluer les usages du numérique en classe de terminale.

> **COMMENT S'ENGAGER ?** Dès le début de l'année

Les élections se déroulent en début d'année dans le même temps que les élections des délégués de classe. Se renseigner auprès des CPE qui organisent les élections.

> **ALLER PLUS LOIN ?** Le CAVL

Siéger au CVL du lycée c'est aussi la possibilité de se présenter au Conseil Académique pour la Vie Lycéenne. C'est alors l'occasion de rencontrer d'autres élus des établissements de la Région et porter ainsi la voix des lycéens au-delà du lycée Valin.



Val'Prom thèmes



2025

LA VIE AU LYCÉE

VAL'OLYMPIQUE

LA MAISON DES LYCÉENS

> LA M.D.L. QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une association gérée directement par les élèves - véritable outil au service des lycéens - association loi 1901 à but non lucratif, domiciliée dans l'établissement.

Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités.

Elle favorise le travail en équipe ou en groupe, valorise l'initiative, la créativité et permet aux élèves de s'exprimer avec tous les moyens mis à leur disposition. Enfin, elle favorise l'instauration d'un climat de dialogue et de respect mutuel.

> LA M.D.L. QUEL FONCTIONNEMENT ?

Chaque début d'année, des élections ont lieu parmi les élèves adhérents. Sont élus un président, un trésorier, un secrétaire.

Avec l'aide de 3 adultes ils constituent le Bureau et le CA de la MDL qui se réunissent régulièrement pour voter et mettre en œuvre les différents projets (faisabilité, intérêt du projet).



La M.D.L. de Valin est en plein renouveau avec une équipe d'élèves dynamiques et motivés : de nouveaux statuts ont été adoptés et ses activités réorientées, tout en conservant certaines actions déjà réalisées auparavant notamment le « ValProm » bal de promotion de fin d'année pour les élèves de terminale.

C'est pourquoi nous vous incitons vivement à adhérer et vous souhaitons la bienvenue à la MDL



LA VIE AU LYCÉE

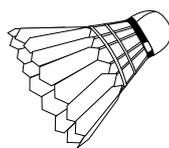
UNSS

En dehors des 2h d'EPS obligatoire, tu peux t'inscrire à l'Association Sportive afin d'augmenter ta pratique sportive :
Quel que soit ton niveau (du débutant au confirmé).
Quel que que soit le type de pratique que tu souhaites (du loisir à la compétition).

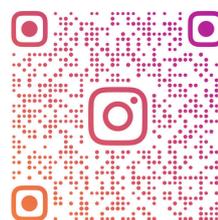
Les créneaux sont ouverts à tous (dans la limite des places disponibles).
La pratique se fait sur des créneaux placés entre 12h00 et 14h00 tous les jours, le mercredi après-midi et le lundi soir.
Les compétitions pour ceux qui le souhaitent sont placées le mercredi.

> LES SPORTS PROPOSÉS :

- | | |
|------------|----------------|
| Athlétisme | Natation |
| Badminton | Raid |
| Basket | Cross training |
| Handball | Volley |



Alors n'hésite pas à nous rejoindre dès la rentrée prochaine et si tu t'inscris rapidement, tu pourras aussi participer au stage de ski que nous réservons exclusivement aux élèves de 2nde actifs à l'Association Sportive.



AS.VALIN

LA VIE AU LYCÉE

CDI



15 300 livres
50 revues papier
300 DVD

Des documentalistes forment à la recherche documentaire, assurent une aide individualisée et gèrent une médiathèque d'une surface de 550 m².

Accès au logiciel documentaire e-sidoc, à la base Europresse (base de données de presse française et étrangère) ainsi qu'aux plateformes numériques Educ'arte, EduMedia, Universalis et Annabac.



Rechercher dans votre encyclopédie en ligne



LA VIE AU LYCÉE

SERVICE RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

L'établissement met à la disposition des élèves un service de restauration scolaire et d'hébergement.

> LA RESTAURATION SCOLAIRE



Du lundi au vendredi, nos cuisiniers élaborent des plats dans le respect des valeurs nutritionnelles et sanitaires des aliments, privilégiant le « fait maison » et restent à l'écoute des élèves en commission de restauration.

Les élèves possèdent une carte d'accès au self qu'ils doivent approvisionner.

Le prix du repas est de **4.18 €**

Le remplacement de la carte de self en cas de perte est de **7,00 €**.

> L'INTERNAT

Tarif forfaitaire : **1 580.80 €** pour une année, payable par trimestre.

Les élèves internes sont au forfait et non à la prestation mais doivent obligatoirement réserver leur repas.



Le règlement se fait en priorité par télépaiement via Educonnect pour l'internat ce qui permet d'être débité à la date que vous souhaitez.

Le paiement peut également être effectué par chèque ou espèces auprès de l'intendance.

Pour information, nous ne pouvons maîtriser la date d'encaissement pour les chèques

René Josué VALIN Lycée Général et technologique

Bâtiment A

RDC : Salles de Philosophie
1^{er} étage : Administration, Direction, Salle de conférence, Salles de Sciences Economiques et Sociales
2^{ème} étage : salle d'Histoire-Géographie, Théâtre

Bâtiment B

RDC : Salles de Sciences Physique-Chimie
1^{er} et 2^{ème} étage : Salles de SVT

Bâtiment C

RDC : Salles de Sciences Physique-Chimie
1^{er} étage : Salles de Biotechnologies
2^{ème} étage : BTS, Classe prépa, DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques)

Bâtiment D

RDC et 1^{er} étage : Salles de Langues et de Lettres

Bâtiment E

RDC : Vie scolaire, Foyer des élèves
1^{er} étage : salles de Langues, laboratoire de langues
2^{ème} étage : Salles d'Arts Plastiques, salles des Sciences et Techniques du Sanitaire et Social, salle informatique

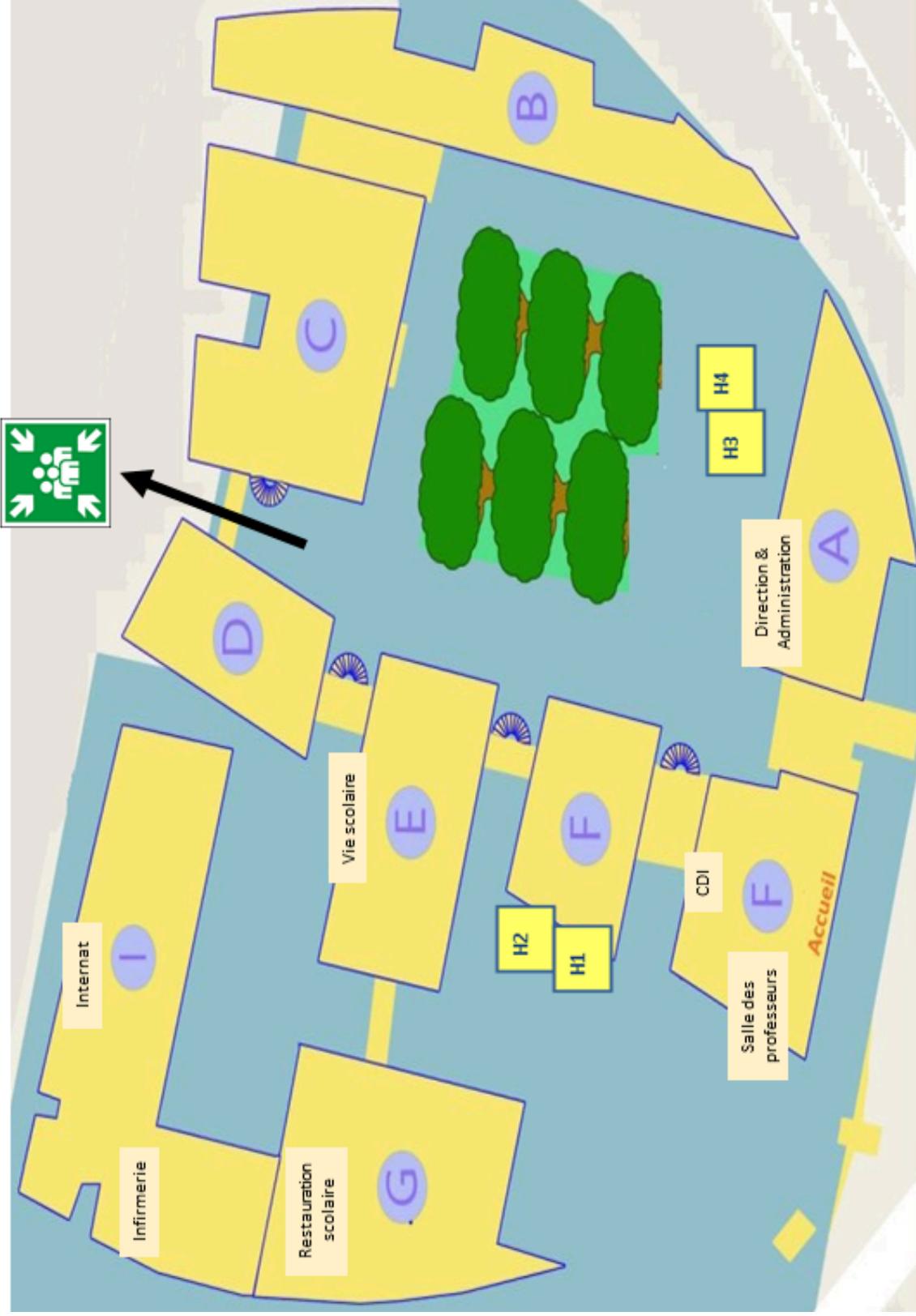
Bâtiment F

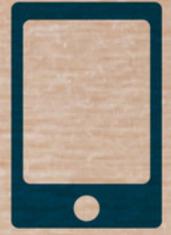
RDC : Accueil, Salle de réunion, Salle de Mathématiques
1^{er} étage : Salles des professeurs, CDI, Salles informatiques

Bâtiment G

RDC : Assistante sociale, salle de musique
1^{er} étage : Restauration

Internat





POUR CONTACTER LE LYCÉE



05.46.44.27.48



ce.0170027m@ac-poitiers.fr



<https://www.lycee-valin.fr/RJVALIN/>



**4 rue henri Barbusse
17000 La Rochelle**

